

Informations sur le traitement de vos données en tant que candidat

1. Le nom et l'adresse du responsable du traitement

Buchmann GmbH
5, rue Wasgau
76855 Annweiler am Trifels
Registre du commerce de Landau

HRB 1078
Numéro d'identification à la TVA DE 148929721

Téléphone : +49 (0)6346 927-0
Courrier électronique : info@buchmannkarton.de

2. Contact du service du personnel

Mme Caroline Tessé
Adresse électronique : bewerbung@buchmannkarton.de

3. Délégué à la protection des données

en tant que délégué externe à la protection des données est mandaté :

Monsieur Stefan Kleiner
dans la maison Kleiner & Sohn GmbH
Max-Planck-Str. 9
52499 Baesweiler
dsb@das-datenschutz-team.de

4. Autorité de surveillance compétente pour le contrôle et le respect de la législation sur la protection des données

Le commissaire à la protection des données et à la liberté d'information du Land de Rhénanie-Palatinat
34, rue Hintere Bleiche
55116 Mayence

5. Finalité de la collecte, du traitement ou de l'utilisation des données

Dans le cadre de la procédure de candidature, nous souhaitons - avant que vous ne vous décidiez pour nous et que nous ne nous décidions pour vous - apprendre à nous connaître. Votre dossier de candidature, que vous nous transmettez par écrit ou sous forme de texte, doit servir de base. Lors d'une rencontre personnelle, nous souhaitons en savoir encore plus l'un sur l'autre. Le but de cette collecte de données est de prendre une décision éclairée pour une collaboration à long terme. Toutes les données personnelles que vous fournissez, y compris celles qui résultent de toutes les annexes que vous joignez, sont traitées par nos soins dans un récapitulatif Excel, exclusivement aux fins de votre candidature.

6. Réglementation légale sur la protection des données

Conformément à l'art. 26, al. 1, p. 1 de la BDSG en relation avec l'art. 88 du RGPD. L'article 88, paragraphe 1, du RGPD autorise la collecte des données nécessaires à l'établissement de la relation de travail. Si vous nous communiquez volontairement des données vous concernant, au-delà de ce qui est nécessaire, le droit de la protection des données nous y autorise dans le cadre d'un consentement selon l'art. 6, al. 1, let. a du RGPD.

Nous veillons à ce que vos données personnelles soient traitées de manière à garantir leur protection. Les données sont traitées par des moyens électroniques et sur papier. Ce faisant, nous respectons les normes de sécurité pour protéger votre vie privée et le risque d'accès à ces données par des personnes non autorisées. Nous avons pris de nombreuses mesures techniques et organisationnelles pour protéger les données que vous nous avez fournies contre la perte, la manipulation, la destruction et l'accès non autorisé. Nos mesures de sécurité sont améliorées en permanence en fonction de l'évolution technologique et des exigences légales.

7. Données personnelles

Vous déterminez vous-même l'étendue des données que vous souhaitez nous transmettre dans le cadre de votre candidature. Lors de la candidature, nous traitons les données que vous nous fournissez dans le cadre de votre candidature. Il peut s'agir de données de contact ainsi que de toutes les données en rapport avec la candidature (CV, diplômes, qualifications, réponses aux questions, etc. La base juridique de ce traitement est l'article 26 de la loi fédérale sur la protection des données (BDSG).

Nous ne collectons pas intentionnellement certains types de données à caractère personnel (données relatives à l'origine raciale ou ethnique, aux opinions politiques, aux convictions religieuses et philosophiques, à l'appartenance syndicale, à la santé ou à la vie sexuelle) dans le cadre de la procédure de candidature. Par conséquent, nous vous prions de ne pas fournir d'informations sur ces critères dans le cadre de votre candidature.

8. Exactitude des données

Vous veillez à ce que les données personnelles que vous fournissez soient véridiques, exactes et à jour. Vous ne pouvez pas postuler au nom d'un tiers. Si vous violez les droits de tiers en utilisant des textes, des photos ou des graphiques, votre responsabilité peut être engagée.

9. Obligation de fournir des données à caractère personnel

La mise à disposition de données personnelles n'est pas obligatoire, ni légalement ni contractuellement. Vous n'êtes donc pas obligé de nous communiquer vos données. En d'autres termes, si vous ne nous fournissez pas les données personnelles nécessaires dans le cadre de votre candidature, nous ne pourrions pas traiter votre candidature et nous ne pourrions pas non plus établir de relation de travail avec vous.

10. Droits des personnes concernées

En tant que personne concernée par un traitement de données, vous disposez entre autres des droits suivants en vertu du RGPD (ci-après également appelés "droits des personnes concernées") :

Droits d'accès (art. 15 RGPD)

Vous avez le droit de demander si nous traitons ou non des données à caractère personnel vous concernant.

La première copie est gratuite, les copies suivantes peuvent faire l'objet d'une rémunération raisonnable. Une copie ne peut être fournie que dans la mesure où elle ne porte pas atteinte aux droits d'autres personnes.

Droit de rectification des données (art. 16 RGPD)

Vous avez le droit de nous demander de rectifier vos données si elles sont inexactes et/ou incomplètes. Ce droit inclut également le droit de les compléter par des déclarations ou des communications complémentaires.

Droit à l'effacement des données à caractère personnel (article 17 du RGPD)

Vous avez le droit de nous demander d'effacer vos données personnelles si

- les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées et traitées ;

- le traitement des données est effectué sur la base d'un consentement que vous avez donné et que vous avez révoqué ; cela ne s'applique toutefois pas s'il existe une autre autorisation légale pour le traitement des données ;
- vous vous êtes opposé à un traitement de données dont l'autorisation légale repose sur un "intérêt légitime" (selon l'article 6, paragraphe 1, point e) ou f) du RGPD) ; un effacement ne doit toutefois pas avoir lieu s'il existe des motifs légitimes prioritaires pour un traitement ultérieur ;
- vous vous êtes opposé à un traitement de données à des fins de publicité directe ;
- vos données personnelles ont été traitées de manière illicite ;
- il s'agit de données d'un enfant qui ont été collectées pour des services de la société de l'information (= service électronique) sur la base du consentement (conformément à l'article 8, paragraphe 1, du RGPD).

Il n'existe pas de droit à l'effacement des données à caractère personnel lorsque

- le droit à la liberté d'expression et d'information s'oppose à la demande de suppression ;
- le traitement des données à caractère personnel
- pour remplir une obligation légale (par exemple, des obligations légales de conservation),
- pour l'exécution de tâches et d'intérêts publics conformément à la législation en vigueur (la "santé publique" en fait partie) ; ou
- est nécessaire à des fins d'archivage et/ou de recherche ;
- les données à caractère personnel sont nécessaires à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice.

Si des données à caractère personnel ont été rendues publiques par nos soins (par exemple sur Internet), nous devons veiller, dans la mesure où cela est techniquement possible et raisonnable, à ce que les autres responsables du traitement des données soient également informés de la demande de suppression, y compris de la suppression des liens, des copies et/ou des répliques.

Droit à la limitation du traitement des données (art. 18 RGPD)

Ils ont le droit de faire limiter le traitement de leurs données à caractère personnel dans les cas suivants :

- Si vous avez contesté l'exactitude de vos données personnelles, vous pouvez nous demander de ne pas utiliser vos données à d'autres fins pendant la durée de la vérification de l'exactitude et donc de limiter leur traitement.
- En cas de traitement illégal des données, vous pouvez demander la limitation de l'utilisation des données au lieu de leur effacement ;
- Si vous avez besoin de vos données à caractère personnel pour faire valoir, exercer ou défendre des droits en justice, mais que nous n'avons plus besoin de vos données à caractère personnel, vous pouvez nous demander de limiter le traitement aux fins de l'action en justice ;
- Si vous vous êtes opposé à un traitement de données (conformément à l'article 21, paragraphe 1, du RGPD) et qu'il n'est pas encore établi que nos intérêts dans un traitement prévalent sur les vôtres, vous pouvez demander que vos données ne soient pas utilisées à d'autres fins pendant la durée de l'examen et que leur traitement soit ainsi limité.

Les données à caractère personnel dont le traitement a été limité à leur demande ne peuvent être traitées, sous réserve de leur conservation, que

- avec votre consentement,
- pour faire valoir, exercer ou défendre des droits légaux,
- pour protéger les droits d'autres personnes physiques ou morales, ou

- traitées pour des raisons d'intérêt public important.

Si une restriction de traitement est levée, vous en serez informé au préalable.

Droit à la portabilité des données (art. 20 RGPD)

Vous avez le droit de nous demander les données que vous avez mises à notre disposition dans un format électronique courant (par exemple, un document PDF ou Excel).

Vous pouvez également nous demander de transmettre ces données directement à une autre entreprise (désignée par), dans la mesure où cela est techniquement possible pour nous.

Pour bénéficier de ce droit, il faut que

- le traitement est effectué par sur la base d'un consentement ou pour l'exécution d'un contrat et est réalisé à l'aide de procédés automatisés ;
- l'exercice du droit à la portabilité des données ne porte pas atteinte aux droits et libertés d'autres personnes ;

Si vous utilisez le droit à la portabilité des données, vous conservez le droit à l'effacement des données conformément à l'article 17 du RGPD.

Droit de recours (article 77 du RGPD)

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à l'autorité de surveillance de votre lieu de résidence habituel, de votre lieu de travail ou du siège de notre entreprise (Der Landesbeauftragte für den Datenschutz und die Informationsfreiheit Rheinland-Pfalz).

Droit d'opposition (article 21 du RGPD)

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données à caractère personnel vous concernant qui est effectué sur la base d'une mise en balance des intérêts (article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD). C'est notamment le cas lorsque le traitement des données n'est pas nécessaire à l'exécution d'un contrat. Si vous faites usage de votre droit d'opposition, nous vous prions d'en exposer les raisons. Nous ne traiterons alors plus vos données personnelles, à moins que nous puissions prouver que des raisons impérieuses et dignes de protection pour le traitement des données prévalent sur vos intérêts et vos droits. Veuillez adresser votre opposition à l'adresse de contact du responsable indiquée ci-dessus.

Droit de rétractation (article 7, paragraphe 3, du RGPD)

Vous avez le droit de révoquer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. La révocation de votre consentement n'affecte pas la légalité du traitement de vos données personnelles effectué jusqu'à la révocation.

Exercice des droits des personnes concernées

Pour exercer les droits des personnes concernées, veuillez vous adresser au service susmentionné. Les demandes soumises par voie électronique reçoivent généralement une réponse électronique. Les informations, communications et mesures à fournir en vertu du RGPD, y compris "l'exercice des droits des personnes concernées", sont en principe fournies à titre gracieux. Ce n'est qu'en cas de demandes manifestement infondées ou excessives que nous sommes en droit de percevoir une rémunération appropriée pour le traitement ou de renoncer à agir (article 12, paragraphe 5, du RGPD).

En cas de doute raisonnable sur votre identité, nous pouvons vous demander des informations supplémentaires afin de vous identifier. Si nous ne sommes pas en mesure de vous identifier, nous sommes en droit de refuser de traiter votre demande. Dans la mesure du possible, nous vous informerons séparément de l'impossibilité de vous identifier. (voir l'article 12, paragraphe 6, et l'article 11 du RGPD).

En règle générale, les demandes de renseignements et d'informations sont traitées immédiatement, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Ce délai peut être prolongé de deux mois supplémentaires si cela s'avère nécessaire compte tenu de la complexité et/ou du nombre de demandes ; en cas de prolongation du délai, nous vous informerons des raisons du retard dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. Si nous n'agissons pas en réponse à une demande, nous vous informerons sans délai, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande, des raisons de cette inaction et de la possibilité de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle ou d'exercer un recours juridictionnel. (voir l'article 12, paragraphe 3 et paragraphe 4 du RGPD).

Veuillez noter que vous ne pouvez exercer vos droits de personne concernée que dans le cadre des restrictions et limitations prévues par l'Union ou les États membres (article 23 du RGPD).

11. Destinataires ou catégories de destinataires des données

Dans le cadre du traitement, vos données peuvent être transmises à :

- les personnes au sein de notre entreprise qui sont directement impliquées dans le traitement des données (par exemple, le service du personnel)
- les prestataires de services liés par contrat et tenus au secret professionnel, qui exécutent des tâches partielles de traitement des données
- Entreprises externes, si nécessaire. Il s'agit par exemple des services postaux pour l'envoi de lettres.

12. Transfert de données vers des pays tiers

Des transmissions de données vers des pays tiers ne sont pas prévues, elles n'ont lieu que dans le cadre des exigences contractuelles existantes, de la communication nécessaire ainsi que d'autres exceptions expressément prévues par les articles 44-49 du RGPD. Aucun autre transfert vers des pays tiers n'a lieu actuellement.

13. Durée de conservation des données / délais normaux d'effacement des données

Nous conservons vos données pendant la période où nous en avons besoin pour atteindre les objectifs présentés au point 5. Au plus tard quatre mois après la décision, les documents papier sont renvoyés ou les documents numériques sont supprimés. Ce délai résulte de la protection contre la mise en cause par la loi générale sur l'égalité de traitement (AGG). Toutefois, il existe le cas échéant des dispositions légales (par ex. le code fiscal § 147) qui nous obligent à conserver certains documents pendant six ou dix ans. À l'expiration de la période de conservation, nous supprimons les données qui ne sont plus nécessaires.

14. Traitement des données

Nous traitons vos données sur notre propre serveur. Celui-ci est protégé contre l'accès par des personnes non autorisées par des mesures techniques et organisationnelles conformément à l'article 32 du RGPD. Un concept d'autorisation garantit que seuls les employés autorisés peuvent avoir accès à ces données. Nos mesures de sécurité sont améliorées en permanence en fonction de l'évolution technologique et des exigences légales.